EDUCATION CIVIQUE

6ème

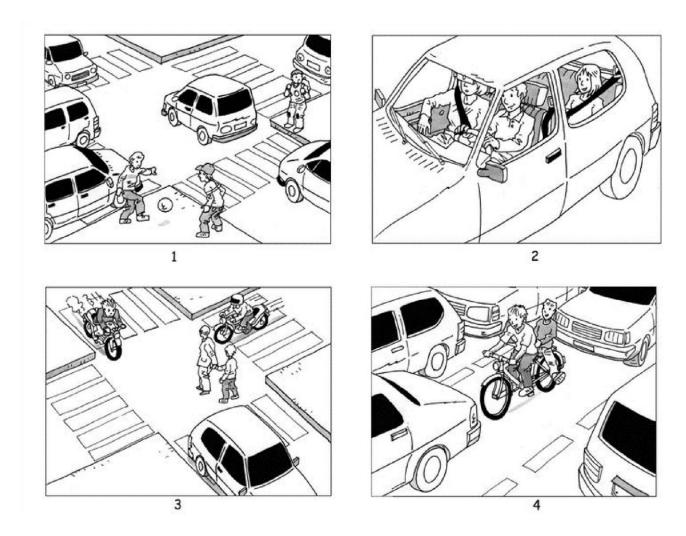
Titre V: Les règlementations de la circulation

Objectifs spécifiques: Je dois être capable de :

- Citer les principales consignes de sécurité sur la circulation Enumérer les dispositions à prendre en cas d'accident

Activité 1: Observation

J'observe chacune des images



Activité 2 : Mise en situation

- -L'**image 1** indique deux garçons jouant au ballon sur le trottoir, ce qui est imprudent. Il est interdit car cela peut causer un accident pour les petits garçons.
- -Je remarque que les personnes présentes dans la voiture de l'image 2 portent des ceintures de sécurité à part le conducteur. Non seulement cela peut entraîner un accident grave pour le conducteur mais surtout, ne pas attacher sa ceinture lorsque l'on conduit est strictement interdit par la loi.
- -les mauvaises habitudes de la circulation que je peux trouver dans l'**image 3** sont tout d'abord la personne à moto qui ne met pas de casque. Je vois aussi deux personnes traversant la rue sans respecter le passage pour piéton.
- -Je peux remarquer que les deux personnes à vélo dans l'**image 4**ne mettent pas de casque pour cycliste

Activité 3 : Analyse

-Les consignes de sécurité à suivre lorsque je quitte la maison pour aller à l'école sont : lorsque je prends le bus, je dois éviter de descendre lorsqu'il est encore en marche même si je suis en retard et descendre du côté du trottoir. Lorsque je suis à pied et que je traverse, je regarde bien à gauche et à droite avant de le faire.

- -Non, une voiture n'a pas le droit de s'arrêter sur un passage pour piéton, cette zone est réservée pour les personnes qui vont à pied.
- -Pour éviter les accidents, il faut toujours être attentif et avoir de bons reflexes. Il faut faire en sorte d'éviter les vélos, les motos ainsi que les voitures...

Activité 4 : Formulation des hypothèses

Je réponds aux questions :

- -Avant de traverser la rue, je dois regarder à gauche et à droite afin d'éviter les cyclistes, les motos et les voitures.
- -L'endroit où les piétons doivent traverser s'appellent un passage pour piéton ou un passage zébré. -Lorsque les parents ramènent les enfants à pieds à l'école, les enfants doivent toujours se situer du côté du trottoir où il n'y a pas de voiture.
- -On ne peut pas descendre d'une voiture en marche car cela peut provoquer des accidents pour les enfants.

Activité 5 : Réinvestissement

Les bons réflexes d'un automobiliste sont :

- -avant de démarrer la voiture, il doit ajuster son rétroviseur et attacher sa ceinture de sécurité -lorsqu'il doit tourner à gauche ou à droite, il doit le faire savoir aux autres usagers de la route en allumant son clignotant
- -lorsqu'il effectue une marche arrière, il faut allumer les feux de détresse si il y en a et veiller à ce que les feux de recul fonctionnent correctement.

Les règlementations de la circulation

Le **code de la route** se définit comme un ensemble de règles et de lois permettant de régir la circulation sur les **routes**, les **trottoirs** et tout ce qui constitue la voie publique.

A pied, à vélo ou en voiture, il faut toujours faire attention et apprendre à respecter les règles pour bien circuler sur les voies publiques, comme les panneaux de signalisation, les limitations de vitesse, les feux tricolores...

La rue n'est pas réservée aux voitures. C'est un espace où se croisent des véhicules (voitures, scooters, camions, bus...), des cyclistes, des piétons. Pour circuler en toute sécurité, chacun doit faire attention aux autres et respecter le code de la route.

Chaque jour, des enfants ont des accidents. En raison de leur petite taille, ils voient moins bien les voitures et sont moins bien vus par les voitures. Il faut donc être prudent.

A retenir:

Voici quelques panneaux de signalisation que je peux voir dans la rue et qu'il faut que je retienne lorsque je me déplace dans une grande ville :

